

DIOCESE DE METZ

LETTRE D'INFORMATION

Mesures exceptionnelles en raison de la pandémie de coronavirus

Chers amis,

Conformément aux directives des autorités publiques, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des mesures que j'ai prises sur le diocèse de Metz, en raison de la pandémie actuelle. Il en va de la nécessité de protéger nos fidèles et nos concitoyens, d'aider nos services de santé tout en nous protégeant nous-mêmes.

Nous vous demandons de les respecter strictement.

Nous rappelons que les pasteurs sont pénalement engagés en raison des restrictions posées par le Gouvernement. Ils peuvent s'appuyer sur ces directives et celles exposées ci-dessous pour justifier leur position.

Ces mesures prennent effet aujourd'hui, dimanche 15 mars 2020, jusqu'à leur levée.

1. Tous les rassemblements dans les églises ([messe](#), [baptême](#), mariage, office, concert, ...), tous les rassemblements à la cathédrale, et toutes les réunions (pastorales, administratives et économiques (conseils de fabrique), et techniques non urgentes) sont annulés.
2. Pour les funérailles, elles se feront dans la stricte intimité familiale, sans publicité et avec un report de la célébration publique dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau. Au discernement des pasteurs, une célébration rassemblant famille(s) et connaissances du ou des défunts pourra alors être envisagée.
3. Les églises pourront rester ouvertes pour la prière personnelle des fidèles, comme le Premier Ministre l'a précisé.
4. Pour éviter les déplacements inutiles et dans le cadre du confinement demandé (niveau 3), le télétravail, là où il peut être mis en place, sera la règle. Cette mesure concerne la curie diocésaine, les services diocésains et l'ensemble des acteurs pastoraux (prêtres, diacres, ALP, bénévoles). Sa mise en œuvre requiert l'accord du responsable hiérarchique.
5. La date limite pour la remise de l'état annuel des comptes et le renouvellement des membres dans les conseils de fabrique est reportée au 30 juin 2020, jusqu'à nouvel ordre.
6. Dans cette épreuve, les communautés, les fidèles – surtout les plus fragiles – comptent sur notre engagement à leur côté dans la prière et l'accompagnement. Pour innover, comme certains d'entre vous l'ont déjà fait, votre présence à travers la permanence et l'utilisation du contact téléphonique, des mots ou des vidéos partagés sur les réseaux sociaux, la diffusion de nos médias diocésains (RCF Jerico Moselle, les sites internet, KTO, le Jour du Seigneur ...) sont des outils pour la promotion de l'évangélisation et le partage de notre [espérance](#) en ces temps troublés.
7. A partir du lundi 16 mars, du lundi au vendredi, la messe sera célébrée à 11h sur RCF Jerico Moselle.
8. Il est demandé à tous les acteurs pastoraux d'utiliser les semaines à venir pour lire et se former davantage.
9. Ce temps difficile nous invite à intensifier la prière personnelle et familiale, à méditer la Parole de Dieu, et à être en communion avec tous les chrétiens et les hommes et les femmes de ce monde accablés par la violence des guerres et des catastrophes naturelles, et qui ne peuvent se rassembler. Je vous renouvelle toute ma confiance et vous assure de mon soutien fraternel et de ma proximité par la prière.

+ Jean-Christophe LAGLEIZE
Évêque de Metz